

3. Assiduité

- ✓ Présence 5 minutes avant le cours pour se mettre en tenue.
- ✓ Régularité de sa présence en cours afin de ne pas gêner le travail de progression du groupe en perspective des représentations.
- ✓ Engagement dès le début d'année à participer ou non au Gala (Interval' et/ou concours pour certains cours) et à être présent aux répétitions générales.

4. Absence

- ✓ En cas d'absence à un cours, envoyer un SMS à Valérie Tournier au 06 20 14 75 48.
- ✓ Le maximum sera fait pour vous informer par mail ou sms en cas d'absence de Valérie Tournier.

5. Costumes

- ✓ Veillez à prendre soin des costumes et des accessoires qui vous seront prêtés par AscenDANSE tout au long de l'année.
- ✓ Ces costumes sont la propriété d'AscenDANSE et sont à rendre à l'association après les représentations.
- ✓ En cas de non participation au Gala aucun remboursement des costumes ne sera fait.

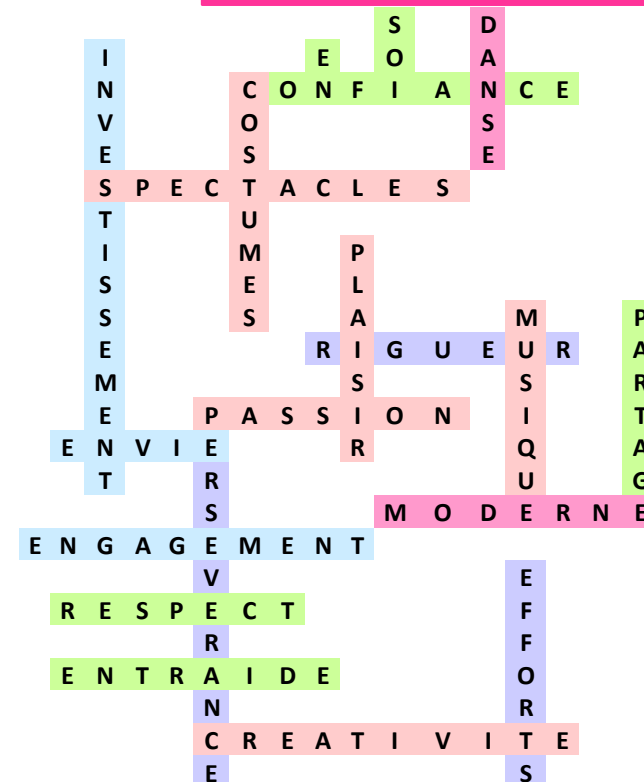
6. Locaux

- ✓ Il est demandé aux parents et danseurs de respecter les consignes de sécurité et consignes sanitaires applicables aux différents locaux.
- ✓ La présence de personnes autres que les danseurs n'est pas souhaitée pendant les cours.
- ✓ Interdiction de manger dans la salle.



LIVRET D'ACCUEIL

Année 2021-2022



Association **AscenDANSE**, www.ascendanse.fr
Le Carré d'Ass', 32 montée du Clos, 69126 BRINDAS
Déclarée à la Préfecture de Lyon sous le n° W691090332

PRÉSENTATION D'AscenDANSE

AscenDANSE est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, gérée par des bénévoles :

- Une présidence et un bureau ont pour mission de gérer l'organisation et le fonctionnement de l'association, de garantir ses objectifs pédagogiques et ses valeurs, et aussi de veiller au respect du règlement intérieur.
- Une assemblée générale annuelle ouverte à tous est un moment privilégié qui permet autour du bilan de l'activité de l'année, de reconduire ou de renouveler les membres du bureau.
- Tout adhérent peut participer activement à l'association et les aides ponctuelles sont les bienvenues.
- Valérie TOURNIER dispense les cours de danse moderne dans les salles de danse du Carré d'Ass' et de Danse et Forme à l'Ouest.

L'objectif d'AscenDANSE est de promouvoir l'art de la danse en proposant :

- Des cours réguliers de danse pour acquérir les bases techniques et artistiques, la synchronisation des mouvements, la capacité à « raconter une histoire » avec son corps ;
- La création d'un spectacle pour clôturer la saison et mettre en valeur le travail technique et chorégraphique acquis tout au long de l'année ;
- La participation à des concours, festivals, scènes diverses et stages de danse pour se perfectionner, se dépasser, se mesurer à d'autres danseurs. Une cotisation complémentaire pourra être demandée.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. Inscription

Les frais d'inscription comprennent : l'adhésion à l'association, le paiement des cours, une participation aux spectacles (costumes, décors, location de la salle...). Il pourra être demandé également aux danseurs de se procurer des vêtements ou accessoires pour le Gala.

Remboursement sur présentation d'un justificatif médical ou autre (sauf adhésion et costumes/spectacles). Tout trimestre entamé est dû.

Transmettre impérativement (avant le premier cours) un certificat médical de non contre-indication de moins de trois mois à l'adresse mail : agnes.dubourget@orange.fr

2. Consignes

- ✓ Porter une tenue près du corps : leggings, débardeur, pédilles, avoir les cheveux attachés et une bouteille d'eau pour s'hydrater.
En cas d'oubli de vêtements, bijoux... au Carré d'Ass' : contacter Cristiano au 04 78 45 76 26, de 16 h 30 à 20 h 15.
- ✓ Être attentif aux consignes du professeur
 - Respecter le temps de l'échauffement
 - Rester concentré(e) pendant les exercices
 - Se discipliner par rapport aux bavardages et à l'usage du téléphone portable.
- ✓ Entretenir un esprit de groupe et d'entraide avec les autres danseurs.
- ✓ Respecter les choix de placements chorégraphiques effectués par l'intervenante, en lien avec les capacités de chacun et de la construction du ballet.

